

Intervention de Raymond Lannuzel – Nantes Groupe communiste

Point 6 – Transfert du MIN de Nantes et constitution d'un pôle agro-alimentaire sur la ZAC de la Brosse -Lancement de la concertation préalable - Approbation

Monsieur le Président, chers collègues,

Initialement « marché de gros de Nantes », il est ouvert en 1936 dans le quartier Champ de Mars. Il deviendra en 1965 « Marché d'intérêt national » pour ensuite s'implanter trois ans plus tard sur les 20 hectares qu'il occupe aujourd'hui sur l'île de Nantes. **Deuxième MIN de France, il représente 1 200 emplois. Il permet d'alimenter les commerces locaux et régionaux en produit frais. Mais également l'exportation dans toute l'Europe des produits agricoles du Grand Ouest. Le MIN joue un rôle économique et commercial essentiel.**

Avec lui les activités agro-alimentaires de notre région ont aussi prospéré. C'est aujourd'hui 350 établissements qui se consacrent à cette industrie dans notre agglomération et 49 000 emplois directs à l'échelle de la région.

L'agro-alimentaire est un réseau complexe de distribution qui va de l'agriculteur jusqu'aux consommateurs. Celui-ci a des besoins de compétences, multiples et spécifiques, qu'elles soient en matière d'outils de transformations et d'emballages, ou bien dans la logistique et le transport, voire même la sécurité alimentaire dont le leader mondial des analyses scientifiques est Nantais (Eurofins).

Pour toutes ces raisons, le projet de transfert et de développement du MIN est d'une grande importance d'un point de vue économique et industriel mais aussi en matière d'innovations, de recherches et de formations. Dans cette filière, Nantes Métropole dispose d'ailleurs de l'un des tout premiers pôles de recherche sur la nutrition et l'alimentation (le « PONAN »).

L'idée de créer un pôle agro-alimentaire permettant de regrouper tous les acteurs de la production à la transformation et distribution, la recherche autour du MIN nous offre donc de belles perspectives.

De nombreuses entreprises avaient déjà des projets d'installation aux MIN de Nantes et le site actuel manquait de places. L'opportunité d'installer le futur CHU et de transférer le « Marché d'intérêt national » avec de nouvelles ambitions est donc à saisir !

Avec cette délibération la ZAC de la Brosse offre un terrain de 120 hectares propice aux développements des filaires agro-alimentaires et d'un MIN plus important qui se situera au Bord du périphérique entre Rezé et Les Sorinières. Et dont l'accès peut aisément être facilité et notamment dans la cadre de l'aménagement de la future liaison entre le périphérique et l'A83.

Certaines inquiétudes apparaissent d'ores et déjà, notamment chez les nombreux restaurateurs et les hôteliers du centre ville Nantais qui se fournissent chaque matin au MIN et qui ont des craintes sur l'accessibilité pour eux au nouveau site. Ce projet devra évidemment être concerté avec les communes concernées ainsi qu'avec l'ensemble des professionnels du secteur qui pourront alors disposer d'un outil efficace.

Vous l'aurez compris les élus communistes soutiennent cette délibération et ce projet d'importance qui constituera un atout indéniable à l'échelle de l'agglomération mais aussi au niveau national et européen.

Je vous remercie de votre attention.